

Municipalité de Cascapédia-St-Jules
Co. de Bonaventure
Province de Québec

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 7 novembre 2022 à 19h30 à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Margaret-Ann Cooke, Tammy Burton, Rickey Barter, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la maire Ashley Milligan. L'Inspecteur municipal James Bujold et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

- #1539 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau et approuvé à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le procès-verbal de la réunion régulière tenu le 4 octobre, 2022 sont lu et accepté tel que lu.
- #1540 Il est proposé par la conseillère Kim Barter que le paiement des factures suivants est accepté:
Relevé de compte numéro 22-157 avec un total de dépense de 65 466.91\$
- #1541 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter et adopté à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que les dépenses de 3 811.00\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
- #1542 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton et adopté à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que la municipalité de Cascapédia-St-Jules demande au gouvernement de reconnaître le statut particulier des municipalités rurales en regard de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire et aux objectifs de densification irréalistes hors du contexte des grands centres d'agglomérations urbaines. De demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation d'alléger le contrôle sur les possibilités de développement à l'extérieur de périmètres urbains dans une optique de survie des municipalités rurales par un révision de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et un modulation des orientations gouvernementales et la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire et demander au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'abroger les normes relatives à la protection des milieux humides d'origine anthropique et qu'une copie de ladite résolution soit transmis à la Fédération québécoise des municipalités et au Gouvernement du Québec.
- #1543 Un avis de motion est proposé par la conseillère Kim Barter qu'à une réunion subséquente du conseil le règlement numéro 22-07 sera adopté.
- #1544 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke que le 1^{er} projet de règlement numéro 22-07 soit adopté.
- #1545 Il est confirmé par le conseiller Rickey Barter que la Directrice générale Susan Legouffe a fourni le conseil avec les états comparatif de 2021 et 2022.
- #1546 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau d'autoriser la Directrice générale à envoyer des lettres recommandées au contribuables avec des comptes en souffrance.
- #1547 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton d'accepter la Plan d'action MADA 2022-2025 et que Michel Boudreau soit nommé comme personne responsable du dossier.
- #1548 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présentes que la Municipalité de Cascapédia-St-Jules n'accepte pas d'adopter le protocole d'entente concernant l'enjeux animaliers pour le moment. Il y a des informations que nous avons besoins avant la signature, tel que, les dates dans le protocole sont pour l'année 2022 qui se termine dans moins de deux mois, des questions concernant le prix pour la médaille, etc. et aussi tant que le site Émilie.net ne fonctionne pas pour les contribuables de Cascapédia-St-Jules nous ne pouvons pas accepter de signer une entente.
- #1549 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton qu'une résolution soit adopté pour faire une correction a l'article 4 de la résolution numéro 08-02-028.
- #1550 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke qu'une donation de 50\$ soit fait au Ressource d'aide aux personnes handicapé Baie-des-Chaleurs.
- #1551 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter d'acheter 3 caméras pour couvrir le Zone neutre dans le cours de la Centre Communautaire.

La levée de la réunion était proposée par la maire à 20h14.

**En signant le procès-verbal, la maire accepte d'avoir signé chacune des résolutions des présentes.



Ashley Milligan, maire



Susan Legouffe, Directrice générale